

Exclusif : Le Classement 2013 des Ecoles d'Ingénieurs

à paraître le 10 décembre



LES ÉCOLES APRÈS LE BAC

ÉTABLISSEMENTS	PTS	1	2	3
GROUPE A+				
INSA Lyon	69	●	●	●
GROUPE A				
UTC - Compiègne	54	●	●	●
INSA Toulouse	52	●	●	●
INSA Rouen	46	●	●	●
GROUPE B				
ECE - Paris	39	●	●	●
CPE - Lyon	38	●	●	●
ESIEE Paris - Marne-la-Vallée		●	●	●
ECAM - Lyon	37	●	●	●
INSA Rennes		●	●	●
ICAM Lille-Nantes-Toulouse	36	●	●	●
INSA Strasbourg		●	●	●
UTT - Troyes	35	●	●	●
ESIGELEC - Rouen	34	●	●	●
EEIGH - INP Lorraine		●	●	●
ESTACA - Levallois-Perret		●	●	●
ISEP - Paris	33	●	●	●
Polytech Marseille		●	●	●
Polytech Nice Sophia		●	●	●
Télécom Lille 1		●	●	●
ESIEA - Paris		●	●	●
HEI - Lille	32	●	●	●
ISEN Lille-Brest-Toulon		●	●	●
Polytech Nantes		●	●	●
EPF - Sceaux		●	●	●
EPITA - Kremlin-Bicêtre		●	●	●
ESITC - Caen		●	●	●
Polytech Grenoble	31	●	●	●
Polytech Lille		●	●	●
Polytech Paris-Sud		●	●	●
Télécom Saint-Étienne		●	●	●
EFREI - Villejuif		●	●	●
EIGSI - La Rochelle		●	●	●
ENI - Saint-Étienne	30	●	●	●
EPMI - Cergy-Pontoise		●	●	●
ESSTIN - Nancy		●	●	●
Polytech Paris UPMC		●	●	●
GROUPE C				
ENI - Metz	29	●	●	●
ENSGSI - INP Lorraine		●	●	●
UTBM - Belfort-Montbéliard		●	●	●
ESEO - Angers		●	●	●
Grenoble INP - Esisar	28	●	●	●
Polytech Montpellier		●	●	●
ESCOM - Compiègne		●	●	●
ESILY - Paris-La Défense	27	●	●	●
Polytech Tours		●	●	●
ESME Sudria - Ivry-sur-Seine	26	●	●	●
ENI - Brest		●	●	●
ESIEE - Amiens		●	●	●
IPSA - Ivry-sur-Seine	25	●	●	●
Polytech Clermont-Ferrand		●	●	●
Sup Galilée - Villetaneuse		●	●	●
ENI Val-de-Loire - Blois	24	●	●	●
Polytech Orléans		●	●	●
ECAM Rennes - Louis-de-Brogie	23	●	●	●
ESIGETEL - Villejuif		●	●	●
ISA BTP - Anglet	22	●	●	●
Agrocampus Ouest (ex-INSFA+INH)		●	●	●
ENI - Tarbes	21	●	●	●
ISAT - Nevers		●	●	●
ESA - Angers	20	●	●	●
ESIREM - Dijon		●	●	●
GROUPE D				
EBI - Cergy-Pontoise	19	●	●	●
Polytech Annecy-Chambéry		●	●	●
Polytech Lyon (ex-ISTIL)	16	●	●	●
Groupe ISA - Lille	15	●	●	●
EIL Côte d'Opale - Saint-Omer (ex-EIPC)	14	●	●	●
ISTIA - Angers		●	●	●

Dans un marché tendu, le titre d'ingénieur est une valeur sûre pour trouver un emploi : 84 % des diplômés 2011 ont été recrutés moins de deux mois après leur sortie de l'école. « Il faudrait 40 000 ingénieurs par an pour répondre aux besoins des entreprises et nous n'en formons que 30 000 », martèle Christian Lermiaux, président de la CDEFI (Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs). Conséquence : près d'un ingénieur sur trois est recruté dans l'entreprise où il a effectué son dernier stage. Côté débouchés, si un tiers des ingénieurs s'insèrent dans l'industrie et 15 % dans les TIC (technologies de l'information et de la communication), « le diplôme d'ingénieur est un diplôme généraliste », insiste Christian Lermiaux. En témoigne Florent, qui travaille dans le secteur du luxe après une spécialisation hygiène sécurité environnementale à l'ENSCBP-IP Bordeaux : « Ma formation me permet de comprendre des aspects techniques liés, par exemple, à la réglementation ou à la gestion des déchets dangereux. Mais, au quotidien, mon poste comporte une facette administrative et une dimension relationnelle importantes. » Pour Florent, comme pour la plupart des diplômés, la gestion de projets, centrale dans la pédagogie des écoles, est l'un des principaux atouts de la formation d'ingénieur.

Les écoles qui mènent le plus à l'industrie des transports. La France manque d'ingénieurs. Parmi les débouchés possibles, le secteur des transports offre de larges perspectives aux jeunes ingénieurs : 19 % des diplômés 2011 travaillent dans cette branche. Si le ferroviaire, le naval et l'automobile sont représentés, c'est l'industrie aéronautique qui recrute le plus massivement (13 000 embauches en 2011 et autant de prévues pour 2012).

Taux de diplômés travaillant dans l'industrie des transports*

ESTACA - Levallois-Perret	92 %
IPSA - Ivry-sur-Seine	90 %
ENAC - Toulouse	89 %
ISAT - Nevers	87 %
ISAE - Toulouse (ex-Supaéro + ENSICA)	77 %
ENSMA - Poitiers	73 %
ENSTA Bretagne - Brest (ex-ENSIETA)	61 %
Supméca - Saint-Ouen	60 %
ENSIAME - Valenciennes	54 %
ENSMM - Besançon	47 %

* Ecoles dont les diplômés 2011 se sont insérés en plus grand nombre dans le secteur de l'industrie des transports.

PTS : nombre de points obtenus par l'école. 1 : niveau académique. 2 : proximité avec les entreprises. 3 : ouverture internationale.

... Notre méthode de classement

Pour établir ce palmarès, nous avons distingué deux familles : les écoles après bac+2 et les écoles après bac. Sauf exception, nous avons considéré comme école post-bac tout établissement qui recrute des bacheliers pour un premier cycle propre, quel que soit le nombre d'étudiants qu'il peut intégrer ensuite après bac+2.

Les 200 écoles habilitées à délivrer le titre d'ingénieur ont reçu en juin 2012 un questionnaire suivant leur catégorie. Nous avons collecté et vérifié les informations que près de 170 établissements nous ont transmises jusqu'à mi-novembre.

Pour établir le classement, nous en avons extrait 13 critères auxquels nous avons appliqué des coefficients selon leur pertinence. Nous avons ensuite classé les établissements par groupes en fonction des points obtenus : le groupe A+ rassemble les écoles qui ont obtenu entre 60 et 100 points, le groupe A les écoles entre 40 et 59 points, le groupe B les écoles entre 30 et 39 points, le groupe C les écoles entre 20 et 29 points et le groupe D les écoles entre 0 et 19 points.

Pour établir les sous-classements, les écoles ont ensuite été notées séparément sur leurs performances académiques, professionnelles et internationales, et classées en trois tiers, symbolisés par trois couleurs. Pour chacun des trois sous-classements, le premier tiers des écoles s'est vu crédité de la couleur , le deuxième de la couleur ● et le troisième de la couleur ●.

Pour les écoles après bac+2, nous

n'avons pas pu classer les écoles suivantes car elles ne nous ont pas retourné le questionnaire que nous leur avons envoyé : l'EI CNAM, l'ENSG Nancy-INP Lorraine, l'ENSIM Le Mans, l'ENSSAT Lannion, l'ESBS Strasbourg, l'ESFF, l'ESGT Le Mans, l'ESIREims, l'ISPA Alençon, l'ISIFC Besançon, l'ISIS Castres, l'ISITV Toulon, l'ITECH Lyon et VetAgro Sup Clermont-Ferrand. Nous n'avons pas pu classer l'EIDD Paris et l'ENSEGID Bordeaux, car elles n'ont pas diplômé leur première promotion.

Nous n'avons pas pu classer les écoles après bac suivantes, car elles ne nous ont pas retourné le questionnaire : 3iL Limoges, l'EME Rennes, l'ENSNP Blois, l'Esitpa Rouen, l'IG2I, La Salle Beauvais, l'ISARA Lyon, l'El Purpan Toulouse, l'ESIROI La Réunion, l'ESITC Cachan, l'ESITC Metz, l'ISEL Le Havre, l'ISTOM Cergy-Pontoise et l'ISTY Versailles.

Nous n'avons pas pu classer l'ECAM Strasbourg Europe, Paoli Tech en Corse et l'ENSM car elles n'ont pas diplômé leur première promotion d'ingénieurs.

NOS CRITÈRES

Niveau académique (coeff. 40)

- Niveau de recrutement (coeff. 15) : note au bac (sur 20) obtenue en moyenne par les étudiants entrant dans l'école à la rentrée 2012.
- Durée maximale d'habilitation CTI et nombre de projets labellisés Initiatives d'excellence en formations innovantes (coeff. 5).
- Performance de la recherche établie en fonction de plusieurs critères (évaluation des laboratoires de recherche par l'État, participation aux Investis-

sements d'avenir, intensité des réseaux de recherche...) (coeff. 10).

- Chiffre d'affaires des contrats de recherche signés par des enseignants-chercheurs de l'école en 2011 (coeff. 5).
- Nombre de doctorants à la rentrée 2011 (coeff. 5).

Proximité avec les entreprises (coeff. 20)

- Salaire de base à l'embauche (coeff. 12,5) et salaire des ingénieurs de moins de trois ans d'expérience (coeff. 12,5) : données issues de l'enquête de rémunération Jeunes diplômés 2012 du cabinet Aon Hewitt, de l'enquête 2012 de la CGE (Conférence des grandes écoles) et de celle du CNISF (Conseil national des ingénieurs et scientifiques de France).
 - Participation des entreprises au financement de l'école et taxe d'apprentissage perçues en 2011 (hors formation continue et contrats de recherche) (coeff. 10).
 - Nombre d'ingénieurs diplômés de l'école en activité (coeff. 5).
- #### Ouverture internationale (coeff. 20)
- Pourcentage d'étudiants étrangers diplômés et d'étudiants français doublement diplômés en 2012 (coeff. 5).
 - Nombre d'accords de doubles diplômes conclus avec une université étrangère (coeff. 5).
 - Pourcentage de diplômés 2011 qui ont obtenu leur premier emploi à l'étranger, VIE (volontariat international en entreprise) inclus (coeff. 5).
 - Proportion d'enseignants-chercheurs ayant obtenu leur doctorat ou PhD (équivalent international) à l'étranger (coeff. 5).

Méthodologie détaillée sur letudiant.fr.